

SUCCURSALES ET SOUS-SUCCURSALES

Les candidats doivent fournir les renseignements demandés dans le tableau suivant pour chaque succursale et sous-succursale. Ils doivent indiquer tous les établissements où ils comptent exercer des activités en tant que membres, y compris les bureaux à domicile de personnes autorisées. Si le travail de personnes autorisées est supervisé à partir du siège social, ils doivent inclure le siège social en tant que succursale. Une succursale est un établissement comptant quatre personnes autorisées ou plus, et une sous-succursale est un établissement comptant moins de quatre personnes autorisées. De plus amples renseignements à cet égard sont donnés dans l'Avis de réglementation aux membres de l'ACFM RM-0014.

	S'agit-il d'une succursale ou d'une sous-succursale?		Adresse complète	Directeur de succursale désigné	Numéro de téléphone et de télécopieur	Adresse du site Web (de la succursale ou des personnes autorisées travaillant à la succursale, s'il y a lieu)	Nombre de personnes autorisées affectées à la succursale
	Succursale	Sous-succursale					
1.							
2.							

Annexe D

S'agit-il d'une succursale ou d'une sous-succursale?		Adresse complète	Directeur de succursale désigné	Numéro de téléphone et de télécopieur	Adresse du site Web (de la succursale ou des personnes autorisées travaillant à la succursale, s'il y a lieu)	Nombre de personnes autorisées affectées à la succursale
Succursale	Sous-succursale					